

UFR	PHILLIA
MENTION	Cinéma et audiovisuel
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

NB : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes
<https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/offre-de-formation-masters-505155.kjsp>.

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Cinéma et audiovisuel
Intitulé parcours-type (PT) :	Cinéma, arts, histoire et société
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit une épreuve écrite et/ou orale pour tous les candidats (= il n'y a pas de phase d'admissibilité) : Recrutement sur dossier pour tous + épreuve orale/entretien pour tous les candidats extérieurs (TOUS les candidats extérieurs qui déposent une candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : - <i>Cinéma et audiovisuel</i>
	Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : - Connaissances approfondies en études cinématographiques et audiovisuelles : maîtrise de l'histoire, des théories, et de l'esthétique du cinéma sous toutes ses formes (fiction, documentaire, expérimental, cinéma anthropologique, scientifique, film d'animation, etc.), depuis le pré-cinéma jusqu'aux formes contemporaines des réalisations en numérique ; maîtrise des déterminations historiques, esthétiques et culturelles, ainsi que des conditions de production et de distribution du cinéma et de l'audiovisuel.

- Solide culture générale dans les domaines de l’histoire et des théories de l’art, de la mise en scène, des études visuelles et intermédiaires, de la mise en valeur des patrimoines de l’image et du son (cinéma et télévision), des créations contemporaines dans lesquelles les images en mouvement (vidéo, cinéma) tiennent une place majeure.
- Capacité à produire une réflexion théorique et analytique portant sur le cinéma et l’audiovisuel : maîtrise des principales méthodes pour étudier le cinéma aussi bien que les croisements entre le cinéma et d’autres médiums ; capacité à mobiliser les théories et les outils conceptuels spécialisés aussi bien qu’issus d’autres disciplines ; capacité à analyser des images, à identifier leurs ressorts historiques ou culturels, à interpréter leurs enjeux esthétiques.
- Maîtrise des gestes, outils et méthodologies de la recherche : capacité à formuler une problématique originale, à identifier et sélectionner des sources pour documenter un sujet, à développer une argumentation avec un esprit critique, à rédiger un mémoire combinant analyses d’images et éléments de théorisation.
- Maîtrise de l’expression écrite et orale en langue française ; maîtrise d’une langue étrangère au moins (anglais, italien, etc.)

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/offre-de-formation-masters-505155.kjsp>)

Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :

- Pré-projet de recherche en 2-3 pages comprenant : une proposition de sujet de recherche (développée en une quinzaine de lignes) + un Corpus (justifié en un paragraphe) + des indications bibliographiques (entre 5 et 10 références).
- Résumé en une page du mémoire de Master 1

Dates de dépôt des candidatures

Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master